



Assemblée générale

Distr. générale
20 novembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 121 j) de l'ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique

Lettre datée du 14 novembre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la Déclaration de Bakou, adoptée lors du douzième Sommet de l'Organisation de coopération économique, tenu le 16 octobre 2012 à Bakou (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 121 j) de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Agshin Mehdiyev



**Annexe à la lettre datée du 14 novembre 2012 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Azerbaïdjan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Douzième Sommet de l'Organisation de coopération
économique**

Déclaration de Bakou, 2012

(Bakou, 16 octobre 2012)

Le douzième Sommet de l'Organisation de coopération économique (OCE) s'est tenu à Bakou le 16 octobre 2012. Présidé par S. E. M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, il a réuni les personnalités suivantes :

S. E. M. Hamid Karzaï
Président de la République islamique d'Afghanistan

S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad
Président de la République islamique d'Iran

S. E. M. Asif Ali Zardari
Président de la République islamique du Pakistan

S. E. M. Emomali Rahmon
Président de la République du Tadjikistan

S. E. M. Recep Tayyip Erdogan
Premier Ministre de la République turque

S. E. M. Ilgizar Sobirov
Président du Sénat de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan

S. E. M. Askar Zhumagaliyev
Ministre des transports et des communications de la République du
Kazakhstan

S. E. M. Erlan Abdyldaev
Ministre des affaires étrangères de la République kirghize

Les chefs d'État, de gouvernement ou de délégation ont eu, dans une atmosphère cordiale et amicale, un échange de vues approfondi sur d'importantes questions régionales et mondiales d'intérêt commun en vue de promouvoir le bien-être socioéconomique des peuples de la région de l'OCE. Ils ont également examiné les résultats obtenus et les progrès accomplis par l'Organisation depuis deux décennies pour réaliser ses buts, objectifs et principes comme l'envisage le Traité d'Izmir en tenant compte de l'évolution politique, sociale, technologique et économique qui a eu lieu dans la région et le monde, défini les orientations politiques à suivre et souligné que la paix, la stabilité et la sécurité durables dans la région étaient indispensables pour atteindre les buts et objectifs de l'OCE. Dans ce contexte, les chefs d'État, de gouvernement ou de délégation,

Gardant à l'esprit les buts et objectifs de l'OCE énoncés dans le Traité d'Izmir et les déclarations et communiqués des sommets précédents,

Réaffirmant leur volonté de redoubler d'efforts pour améliorer la coopération économique, la protection sociale, la qualité de vie, la croissance économique et le développement durable dans la région,

Réitérant la forte volonté politique des États membres d'intensifier la coopération régionale dans le cadre de l'Organisation de coopération économique,

Préoccupés par les conflits non réglés dans la région de l'OCE, en particulier le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan qui entrave le développement de la coopération économique sur le plan régional et à une plus grande échelle, et soulignant qu'il importe de redoubler d'efforts pour régler au plus vite ce conflit dans le respect de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et des frontières de la République d'Azerbaïdjan reconnues sur le plan international,

Préoccupés par les sanctions économiques coercitives unilatérales qui entravent le développement économique, la coopération, la liberté du commerce et les échanges essentiels à l'amitié entre les nations, y compris la coopération régionale dans la région de l'OCE,

Conscients de l'importance de la coopération régionale, saluant et appuyant les progrès accomplis dans le processus d'Istanbul « Cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, et réitérant à cet égard qu'ils continuent de soutenir la mise en œuvre des sept mesures de confiance prioritaires,

Rappelant les grandes conférences internationales tenues depuis leur dernier sommet, y compris la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul en mai 2011, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, tenue à Rio de Janeiro en juin 2012, et le seizième Sommet du Mouvement des pays non alignés, tenu à Téhéran en août 2012, ainsi que les autres conférences internationales et régionales pertinentes,

Réaffirmant qu'il importe de mettre en œuvre les grands accords de l'OCE pour atteindre ses buts et objectifs,

Saluant les mesures prises pour exécuter les projets et programmes de l'OCE afin de faire progresser les initiatives susceptibles de l'asseoir plus solidement en tant qu'organisation de coopération économique régionale à part entière, et encourageant d'autres actions à cette fin,

1. *Ont salué* le travail accompli par le Conseil des ministres à sa vingtième réunion, tenue le 15 octobre 2012, en ont approuvé le rapport et ont chargé le Secrétaire général d'en assurer la mise en œuvre intégrale;

2. *Se sont félicités* des événements encourageants qui ont eu lieu lors de la « Cérémonie des traités » organisée dans le cadre de la vingtième réunion du Conseil des ministres;

3. *Ont invité* les États membres à envisager la possibilité de signer ou de ratifier les accords restants de l'OCE;

4. *Se sont déclarés satisfaits* du bon déroulement de la quatrième Réunion ministérielle de l'OCE sur le commerce et les échanges avec l'extérieur, tenue à Kaboul en 2011, et ont invité les États membres de l'OCE à prendre toutes les mesures voulues pour mettre en œuvre les décisions de la Réunion;

5. *Ont souligné* la nécessité d'accroître sensiblement le commerce intra-OCE et la part de la région de l'OCE dans le commerce mondial en réduisant progressivement et en éliminant, autant que possible, les obstacles tarifaires et non tarifaires;

6. *Ont réitéré* la volonté des parties contractantes de mettre en œuvre l'Accord commercial de l'OCE et souligné la nécessité de l'appliquer concrètement avant le 1^{er} janvier 2013, ce dont témoigne le rapport de la troisième réunion du Conseil de coopération sur l'Accord commercial de l'OCE, et ont invité les autres États membres à y adhérer;

7. *Ont réaffirmé* leur volonté de soutenir l'adhésion des États membres à l'Organisation mondiale du commerce;

8. *Ont salué* le rôle joué par la Banque de commerce et de développement de l'OCE, ont préconisé le renforcement de sa capacité financière face à la demande croissante d'échanges économiques et à l'expansion de la portée de ses activités dans la région de l'OCE, ont invité les autres États membres à envisager de s'y affilier, et se sont félicités que la République islamique d'Afghanistan et la République d'Azerbaïdjan en aient signé les Statuts;

9. *Ont réitéré* qu'il importait de mettre rapidement en service la Compagnie de réassurance de l'OCE et demandé aux parties contractantes d'accélérer en priorité la mise en œuvre de toutes les procédures requises pour l'établir;

10. *Ont reconnu* l'importance du secteur privé en tant que moteur de la croissance et du développement économique dans la région, et ont demandé à la Chambre de commerce et d'industrie de l'OCE de renforcer sa coopération avec le secteur privé des États membres de l'OCE;

11. *Se sont déclarés satisfaits* de la huitième Réunion ministérielle de l'OCE sur les transports et les communications, tenue à Achgabat en juin 2011, et ont exhorté les États membres de l'OCE à prendre toutes les mesures voulues pour en mettre en œuvre les décisions;

12. *Se sont félicités* de la création des couloirs routiers Kirghizistan-Tadjikistan-Afghanistan-Iran et Islamabad-Téhéran-Istanbul, ont préconisé la création d'autres couloirs routiers de l'OCE et, constatant les progrès des projets ferroviaires Uzen-Bereket-Gorgan et Bakou-Tbilissi-Kars, ont préconisé d'accélérer la réalisation des projets ferroviaires Qazvin-Rasht-Astara (Iran)-Astara (Azerbaïdjan), Ouzbékistan-Kirghizistan-Chine et Kirghizistan-Tadjikistan-Afghanistan-Iran-Turquie, ainsi que d'éliminer rapidement les obstacles au bon fonctionnement des couloirs ferroviaires Bandar Abbas-Almaty, Islamabad-Téhéran-Istanbul et Istanbul-Almaty;

13. *Ont constaté* qu'il importait de réaliser la coopération régionale aux technologies de l'information et des communications en élaborant des projets et des programmes et, à cet égard, ont pris note de la prochaine Réunion ministérielle sur ces technologies;

14. *Ont invité* les institutions internationales et régionales de financement et les États membres à participer au financement et à l'exécution du Plan de développement du réseau ferroviaire de l'OCE établi sous l'égide du projet conjoint OCE/Banque islamique de développement concernant l'accord-cadre sur le transport en transit et adopté par la onzième réunion des dirigeants des régies ferroviaires de

l'OCE, tenue à Ankara en juin 2012, et ont demandé au Secrétariat d'accélérer l'établissement des plans de développement du transit routier, maritime et douanier;

15. *Ont invité* les États membres à lever, autant que possible, les obstacles actuels qui, notamment dans les infrastructures, l'administration, les douanes, le transit, les droits de douane et la sécurité, entravent la mise en service de tous les couloirs routiers et ferroviaires établis;

16. *Ont reconnu* l'importance de la coopération entre les États membres dans le secteur de l'énergie pour le développement de leurs économies et ont invité la troisième Réunion ministérielle de l'OCE sur l'énergie, qui doit se tenir à Téhéran, à examiner des initiatives pertinentes à cet égard;

17. *Ont reconnu* également le vaste potentiel de la région de l'OCE dans le domaine des sources d'énergie renouvelables et son importance pour le développement durable, l'augmentation de la productivité et de l'efficacité énergétiques, ainsi que pour la production d'une énergie plus propre;

18. *Ont réaffirmé* le droit de tous les pays au développement, à la recherche, à la production et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques;

19. *Se sont déclarés satisfaits* du bon déroulement de la quatrième Réunion ministérielle de l'OCE sur l'environnement, tenue à Téhéran en juin 2011, se sont félicités de l'adoption du Plan-cadre d'action sur la coopération environnementale et le réchauffement climatique dans la région de l'OCE pour 2011-2015, et ont exhorté les organisations de protection de l'environnement des États membres à envisager la possibilité d'étendre leur soutien technique et financier à sa mise en œuvre;

20. *Ont pris acte* des préoccupations croissantes des États membres au sujet de la sécurité alimentaire, qui est un des grands problèmes mondiaux, ont souligné qu'il importait de la garantir dans la région, et ont appuyé les efforts de la République turque pour créer le Centre de coordination régional, qui sera inauguré à la cinquième Réunion ministérielle sur l'agriculture, en novembre 2012 à Antalya, en vue de la mise en œuvre du programme régional de sécurité alimentaire;

21. *Ont souligné* qu'il importait de renforcer la coopération entre les États membres de l'OCE dans le domaine de l'industrie, en particulier pour normaliser et développer les petites et moyennes entreprises, afin d'accroître la productivité dans les États membres et de faciliter les échanges de marchandises dans la région, et ont demandé aux États membres de signer ou de ratifier sans tarder le Statut de l'Institut régional de normalisation, d'évaluation de la conformité, d'accréditation et de métrologie, pour sa prompte entrée en service;

22. *Ont relevé* le rôle crucial du tourisme pour accroître les affinités culturelles et promouvoir le commerce et l'esprit de solidarité dans la région, et ont décidé de faciliter la circulation des touristes et de mettre sur pied des activités et des études conjointes pour promouvoir le tourisme dans la région de l'OCE;

23. *Ont salué* les progrès accomplis grâce au Plan d'action global pour l'amélioration des relations extérieures de l'OCE afin de resserrer les liens de l'OCE avec les organismes des Nations Unies et les organisations régionales et internationales, en tenant compte des dispositions du Traité d'Izmir et des précédentes décisions prises à un haut niveau;

24. *Ont apprécié* les apports de l'Institut culturel de l'OCE à l'amélioration de la coopération culturelle dans sa région et ont invité les autres signataires à en ratifier la Charte;

25. *Ont salué* la mise en service à Islamabad de la Fondation des sciences de l'OCE, créée pour favoriser la coopération scientifique et technologique régionale entre les États membres, et ont invité les autres États membres à en signer ou à en ratifier la Charte;

26. *Ont salué* la mise en service à Ankara de l'Institut d'éducation de l'OCE, créé pour promouvoir la coopération régionale à l'éducation, et ont invité les États membres à prendre des mesures pour donner suite aux dispositions de sa charte et les autres États membres à la signer ou à la ratifier;

27. *Ont relevé* la nécessité de renforcer la coopération sur les questions qui sont au cœur du développement durable des ressources humaines dans la région de l'OCE, en mettant un accent particulier sur l'éducation, et ont réaffirmé leur volonté d'y atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier ceux qui concernent la santé afin de réduire la mortalité de l'enfant, d'améliorer la santé maternelle et d'éliminer le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies;

28. *Ont relevé* la nécessité de renforcer les activités du Centre régional de Mashhad pour la gestion des risques de catastrophe, et l'ont engagé à élaborer, en consultation avec le Secrétariat, une approche régionale coordonnée pour une coopération efficace entre les États membres dans ce domaine;

29. *Ont pris acte avec satisfaction* des progrès accomplis dans la mise en œuvre du projet financé par l'Union européenne pour lutter contre les trafics illicites au départ et à destination de l'Afghanistan avec les États membres de l'OCE;

30. *Se sont déclarés satisfaits* de la troisième Réunion des ministres de l'intérieur de l'OCE, tenue à Istanbul en décembre 2010, et de ses résultats, et ont demandé aux États membres intéressés de prendre les mesures voulues pour l'instauration de l'ECOPOL;

31. *Ont réaffirmé* leur volonté d'apporter tout le soutien requis pour améliorer les partenariats public-privé dans la région de l'OCE;

32. *Ont salué* l'initiative proposée par la République islamique du Pakistan de créer l'Assemblée parlementaire de l'Organisation de coopération économique, et ont exprimé l'espoir que l'Assemblée mettra les parlements des pays de l'OCE à même de soutenir les activités et les programmes de l'Organisation en prenant les mesures législatives voulues;

33. *Ont apprécié* le travail accompli par le Groupe de personnalités éminentes qui, créé à l'initiative de la République turque, a évalué les résultats obtenus par l'Organisation, recensé les grands problèmes et recommandé les moyens d'améliorer l'efficacité, le dynamisme et la visibilité de l'OCE;

34. *Ont salué* la contribution aux travaux de l'Organisation de l'ancien Secrétaire général de l'OCE, S. E. M. Yahya Maroofi, et se sont félicités de la nomination de son nouveau Secrétaire général, S. E. M. Shamil Aleskerov, et ont déclaré compter qu'il contribuera à améliorer et à accélérer la coopération régionale, prendra les initiatives appropriées à cette fin et favorisera la projection de l'image et des activités de l'OCE;

35. *Ont souligné* qu'il importait que les États membres s'acquittent ponctuellement de leurs contributions budgétaires obligatoires pour assurer le bon fonctionnement, l'efficacité et les résultats de l'Organisation;

36. *Ont souligné* qu'il importait que les États membres et le Secrétariat opèrent un contrôle et un suivi efficaces des projets et des programmes régionaux de l'OCE pour en assurer l'exécution et le fonctionnement véloces;

37. *Ont salué* la nomination, du nouveau président de l'Institut culturel de l'OCE, M. Iftikhar Hussain Arif, le 5 avril 2013, de M. Manzoor Hussain Soomro, Président de la Fondation des sciences de l'OCE, de M. Selahattin Turan, Président de l'Institut d'éducation de l'OCE, et de M^{me} Atousa Goudarzi, doyenne de l'Université de l'assurance de l'OCE;

38. *Ont salué* l'approbation par le Conseil de l'octroi du statut d'observateur au Conseil de coopération des États de langue turcique dont les relations futures seront régies par les modalités appliquées par l'OCE pour l'octroi du statut d'observateur ou d'interlocuteur;

39. *Ont relevé* la participation de la délégation du Turkménistan au douzième Sommet de l'OCE et son soutien aux travaux de l'Organisation;

40. *Ont remercié* tout particulièrement la République turque d'avoir très efficacement présidé les travaux de l'OCE de décembre 2010 à octobre 2012;

41. *Ont accueilli favorablement* l'offre faite par la République islamique du Pakistan d'organiser en 2014 à Islamabad le treizième Sommet de l'OCE;

42. *Ont accueilli favorablement* l'offre faite par la République du Tadjikistan d'organiser en 2013 à Douchanbé la vingt et unième réunion du Conseil des ministres;

43. *Ont exprimé* leurs vifs remerciements à S. E. M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, pour la sagacité avec laquelle il a mené à bonne fin les travaux du douzième Sommet de l'OCE, et ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement et au peuple de la République d'Azerbaïdjan pour leur chaleureuse hospitalité et pour l'excellente organisation du Sommet.